

Légitimité ou processus de légitimation de la crèche chez la mère qui travaille

«Il n'y a de véritable explication du fonctionnement que dans sa genèse» R. PERRON.

Par : Mme MOUSSA Fatima Chargée de Cours I.P.S.E Université d'Alger

Résumé de l'article⁽¹⁾ :

Nos développements relatifs à la place de la femme et de l'enfant dans la société traditionnelle, à la prise en charge par l'Etat, de la petite enfance en Algérie, enfin les résultats aux quels nous sommes arrivée⁽²⁾ nous ont permis de montrer que la crèche constitue en elle même un problème.

Pour la mère, cette institution est dépourvue de légitimité.

Cette non légitimité est le produit de la genèse de l'institution crèche en Algérie.

Elle se cristallise dans la perception qu'a la mère de la crèche : exogène, intrusive.

Cette perception se trouve pondérée par des facteurs de différenciation : niveau d'instruction, situation socio-économique, relations familiales.

En effet, selon que ces facteurs leurs sont plus ou moins avantageux, les mères développent des conduites en accord avec leur situation respective.

En d'autres termes, si la genèse de la crèche constitue le fond commun à toutes les mères, ces facteurs vont faire la discrimination entre les conduites de la mère envers cette institution.

(1) Communication : 2ème Journées Nationales de Psychologie et des Sciences de l'Education 15, 16 et 17/11/1987.

(2) Fatima MOUSSA : Les représentations de la crèche chez la mère travailleuse. Thèse pour le doctorat de 3ème cycle. Université de Paris V, René Descartes Sorbonne Paris 1986, 320p.

Enfin c'est la combinaison de ces facteurs sur la base de cette genèse qui va fournir en dernière instance la grille explicative de la diversité des attitudes et comportements de la mère à l'égard de la crèche.

Nous avons tenté en cours de cette étude de mettre en évidence la multiplicité et la diversité des attitudes de la mère qui travaille à l'égard de la crèche en Algérie.

Nous avons aussi voulu montrer comment ces attitudes s'organisent autour de cette institution qui est censée véhiculer un savoir moderne et dont l'apparition est un signe de faiblesse, voire, de disparition d'un mode de pensée traditionaliste.

En essayant d'étudier la perception, les attitudes et les comportements de la mère envers cette institution, nous avons décelé chez elle, certaines tendances qui relèvent de la coexistence de deux types de savoir : le savoir moderne et le savoir traditionnel.

Ces tendances nous ont permis de nuancer l'hypothèse généralement admise selon laquelle toute « irruption violente et désordonnée du changement est génératrice de conflits graves ».

Nous avons pu en effet mesurer l'impact de « l'institution crèche » sur la mère, et si nous pouvons affirmer que la crèche n'est pas légitimée par la mère et que la « crise » existe, ses effets sont plus ou moins pondérés par des forces spécifiques à la mère (en ce sens qu'elles la différencient des autres mères). A ce titre, plus les conditions de différenciation sont favorables (instruction, aisance, relations familiales) plus la mère marque de distanciation avec la tradition et les pesanteurs sociologiques et une plus grande proximité avec la modernisation. Dans cette perspective, d'ailleurs, il n'est plus question de légitimé ou de non légitimé mais de processus de légitimation de la crèche.

Par contre, moins les conditions sont favorables à la mère moins cette dernière adhère à la crèche. Dans cette optique, la mère envisage souvent une voie parallèle d'élevage qui est l'élevage nourricier.

Nous avons présenté notre travail en deux parties : le cadre général de la recherche et nos résultats avec comme point d'application une étude de cas.

Dans la première partie nous avons essayé de saisir les forces centripètes qui agissent sur les conduites de la mère. Nous entendons par forces centripètes tous les facteurs (historiques, surtout) qui déterminent peu ou prou les attitudes et les représentations de la mère à l'égard de la crèche. Ces facteurs constitutifs de la genèse de la crèche en Algérie, portent en eux les éléments de notre problématique.

Ainsi, à travers la place de la femme dans la structure familiale traditionnelle, à travers la sacralisation de l'enfant et de la descendance mâle particulièrement, le rôle de la mère se dégage : elle est au foyer, pourvoyeuse et éleveuse d'enfants.

La lenteur du processus d'évolution vers une scolarisation totale des filles en Algérie et les valeurs traditionnelles reconduites dans les manuels scolaires : absence de l'élément féminin, présence de la mère seulement dans les livres des premières années, sa disparition progressive puis définitive dans les livres du 5ème année, montrent que les valeurs traditionnelles liées au rôle de la femme sont bien sauvegardées.

L'ascension laborieuse du taux d'activité féminine et la féminisation à outrance de certaines professions indiquent par là que l'expression « participation massive de la femme à la vie économique du pays » est illusoire. Le taux augmente proportionnellement à l'accroissement de la population féminine, il chute considérablement après le mariage (les femmes mariées constituent 23% de la population féminine active).

Enfin, la situation actuelle des structures d'accueil de la petite enfance contraste avec l'impératif sanitaire décrété et mis à exécution par les pouvoirs publics.

L'Etat agit à un niveau macroscopique (santé).

De son point de vue la crèche est une activité marginale. Il ne reconnaît de statut à l'enfant qu'à partir de l'âge de six ans (scolarisation).

En deçà il reprend, les mêmes découpages que ceux que l'on retrouve au sein de la société traditionnelle. En deçà, l'enfant fait partie de la vie des femmes.

L'enfant est un être qu'il faut entourer de soins, c'est là «l'impératif sanitaire».

Cette «médicalisation» de l'enfant bien qu'en contradiction avec le peu de cas manifesté par les pouvoirs publics envers les structures d'accueil de la petite enfance, n'en représente pas pour autant un système cohérent dans lequel l'Etat se retrouve. Ce système s'exprime par la convergence entre l'impératif sanitaire c'est-à-dire la conservation biologique de l'enfant pour un «retour à la mère biologique», et la vision que l'Etat a de la mère et du rôle traditionnel qui lui est assigné en tant que pourvoyeuse et éleveuse d'enfant. On peut ici comprendre l'exclusion de la mère sociale, en l'occurrence et toute proportions gardées : la crèche.

A travers notre étude nous avons pu confirmer l'hypothèse selon laquelle la crèche n'est pas légitimée par la mère.

Bien qu'au niveau de certaines conduites de la mère des contradictions existent, nous pouvons avancer les caractères par lesquels s'exprime la non adhésion de la mère à cette institution.

Ces caractères se sont précisés en mesurant la méconnaissance de la mère du fonctionnement de l'institution, tant au niveau de la formation du personnel qu'au niveau d'une prise en charge médicale au sein de la crèche.

A travers le doute, la suspicion de la mère à l'égard de la crèche et de son personnel, s'est dégagé le sentiment d'insécurité de la mère.

Elle revendique la compétence du personnel, l'amour des enfants, à travers ses aspirations et ses représentations de la crèche idéale nous avons pu saisir son insatisfaction à l'égard de la crèche actuelle.

A travers les effets du placement de l'enfant en crèche sur la mère, cette dernière nous est apparue souvent angoissée, culpabilisée ou partagée entre des sentiments contradictoires : soulagement - angoisse, tranquillité - inquiétude, presque jamais sereine.

D'autre part la crèche est rarement légitimée en tant que pourvoyeuse de techniques éducatives modernistes. Elle est vécue comme palliatif, comme recours ultime à un problème de garde. C'est la légitimation de la crèche par le travail.

A travers cet éventail de comportements et d'attitudes communes à toutes les mères, une analyse plus fine permet d'observer certains mécanismes mis en jeu et visant à permettre à la mère d'accueillir cette institution autrement que par la défiance et la peur. C'est ici qu'entrent en jeu les facteurs de différenciation cités déjà dans nos hypothèses et qui constituent nos variables.

Ainsi la mère de catégorie socio-professionnelle⁽³⁻¹⁾ est sensible aux méthodes modernes d'éducation, elle met l'accent sur les techniques d'éveil du tout petit et semble investir dans son enfant un peu plus que les mères des autres catégories (CSP 2 CSP 3). Elle est soucieuse de la socialisation de son enfant et se préoccupe de sa vie relationnelle avec les autres enfants.

En étudiant les effets du placement sur l'enfant et les domaines de discussion entre la mère et le personnel nous la verrons agir au sein de la crèche comme en pays conquis. Forte de son statut elle interviendra au sein de la crèche pour «corriger certaines erreurs».

La mère de catégorie socio-professionnelle (2) et de catégorie socio-professionnelle (3) n'ose intervenir du fait de la faiblesse de son statut. Nous la verrons se soucier plus de l'alimentation de son enfant à la crèche que de son «épanouissement psychologique», et même, lorsque la vie relationnelle à

(3-1) De façon très succincte :

La CSP 1 = cadres supérieurs et professions libérales.

CSP 2 = cadres moyens.

CSP 3 = employées.

l'intérieur de la crèche présente pour elle une certaine importance, cette préoccupation n'a pas de commune mesure avec celle de la mère de catégorie socio-professionnelle (1) pour laquelle jeux éducatifs et techniques modernes d'éveil du tout petit sont prépondérants et font penser à «la nouvelle charge affective de la mère moderne (Shorter E. (4)).

C'est le statut même de l'enfance qui est repensé. Cette charge affective qui prend sans doute sa source dans la sacralisation de l'enfant en milieu traditionnel algérien est renforcées par l'adhésion de la mère à des pratiques éducatives nouvelles.

Pourtant une contradiction apparaît à ce niveau : la mère grandit certains comportements de garçon elle met sur le compte de la sociabilité des comportements qui ne sont en fait que des réactions de violences (combativité, agressivité, nervosité,) en ce sens elle reconduit le modèle traditionnel d'éducation basé sur la primauté de la virilité.

Ce nouvel investissement dans l'enfant ne semble pourtant pas être l'affaire de la mère uniquement, mais celle du couple.

La corrélation entre la catégorie socio-professionnelle de l'enquêtée et celle de son conjoint est très forte, de plus le couple vit le plus souvent en cellule familiale conjugale, ces deux facteurs jouent un rôle dans l'appui dont bénéficie l'épouse de CSP1 de la part de son conjoint.

L'attitude favorable de l'époux permet ainsi à la mère de développer des perspectives et d'avoir de plus grandes ambitions pour son enfant.

La situation ne se présente pas de la même manière pour la mère de catégorie socio-professionnelle 2 et 3 vivant avec la belle famille et qui doit lutter pour placer son enfant en crèche.

(4) Shorter E. Naissance de la famille moderne Paris Seuil 1977.

«A ce niveau, le type de crèche vient curieusement tempérer l'attitude négative de l'époux et de la belle famille.

L'attrait de la crèche d'organisme⁽⁵⁾ (ainsi que nous l'avons observé), s'il joue en rôle dans l'adhésion de la mère à la crèche, s'étend jusqu'à la famille. Généralement la belle famille est refractaire au placement de l'enfant en crèche et peut créer chez la mère un sentiment de malaise qui dégénère parfois en un conflit ouvert.

«La crèche d'organisme, réputée meilleure à tout point de vue que la crèche publique entraîne chez les beaux parents et même chez les parents de l'enquêtée une certaine forme d'acceptation.

Ils se laissent convaincre.

Nous observons ici, que ce soit pour les parents (l'enquêtée et son conjoint) ou pour les beaux parents, une attirance envers ce qui est moderne, une acceptation et même une revendication des biens matériels de «l'occident» qui semble leur renvoyer une image d'eux-mêmes, une image désirée. comme si la possession ou l'utilisation de ces moyens fournissait une plus grande proximité avec l'occident.

La dichotomie entre modernisation et modernité est le hiatus qui constitue la trame de ces relations.

«La belle mère perçoit bien la différence entre les deux types de crèche, le mécontentement se fait sentir lorsqu'il s'agit d'une crèche publique. La crèche d'organisme neutralise l'agressivité de la belle mère. en fait, souvent la belle fille s'en moque et ne craint pas d'ouvrir des brèches qui expriment son besoin d'autonomie et de liberté : ne rien devoir à personne ; elle engage parfois contre son gré les hostilités, pour mettre fin à une situation conflictuelle qui perdure.

(5) Qui ne dépend pas de l'APC.

Pour la mère c'est une lutte incessante pour obtenir une considération qu'on ne lui accorde qu'avec parcimonie, un statut difficile qu'elle veut assumer malgré l'angoisse, le doute, la solitude, le sentiment d'étrangeté.

L'appui des parents s'il est recherché et parfois obtenu est souvent illusoire ; la passation de pouvoir de la famille à la belle famille le limite si elle ne produit pas la semonce pure et simple et l'injonction formelle faite à la fille de revenir à de plus justes résolutions.

Le sentiment de dévalorisation de la mère n'apparaît pas seulement au niveau de la famille. L'appréciation de sa situation par rapport à celle de ses collègues semble avoir son importance : l'aide de l'époux est souvent un facteur de cette dévalorisation lorsque l'épouse observe que ses collègues bénéficient de cette aide de la part de leurs conjoints, et qu'elle ne bénéficie pas de celle de son époux.

Pourtant bien que les enquêtées semblent persuadées de la participation de l'époux aux tâches ménagères, elles excluent cette participation lorsque la condition de mère travailleuse n'est pas remplie.

On pourrait y voir là un modernisme de surface : c'est par référence à une situation nouvelle, le travail, qu'apparaît à la mère la nécessité de la participation du conjoint. Le travail induit bien la conception d'un ordre nouveau. Il développe par ailleurs des relations nouvelles dont l'enfant n'est pas exclu (nous avons pu nous en rendre compte en observant l'investissement nouveau des parents dans leurs enfants).

Mais dans l'éventualité d'un arrêt de travail définitif de la mère, l'ordre nouveau pourrait être appelé à s'ébranler ou à disparaître surtout au niveau de la sphère domestique (l'investissement dans l'enfant, lui semble être un processus irréversible) du fait de la fragilité de ses fondations : les effets de l'éducation reprenant le dessus.

A travers ce qui précède nous venons de voir combien la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêtée, le type de crèche, le type de famille sont déterminants dans les comportements de la mère : comment ils différencient ces comportements.

Nous avons surtout observé que sur un fond commun à toutes les mères et qui se traduit par un certaine forme de rejet de l'intitution crèche en Algérie, il se greffe des comportements inédits qui laissent présager un remodelage des valeurs et une conception nouvelle en matière d'éducation. Le processus de ligitimation de la crèche par la mère est en liaison étroite avec son nouvel investissement dans l'enfant.

Bibliographie :

Nous donnerons quelques références, le lecteur comprendra qu'il pourra toujours se référer à notre thèse pour une bibliographie plus exhaustive.

- * ADAM (A), Chronique sociale et culturelle : Algérie - Maroc Annuaire d'Afrique du nord 1962 CNRS, Paris 1964 PP. 546 - 579.
- * AJURIAGUERRA (J. de) - L'enfant dans l'histoire, problème psychologiques «Psychiatrie de l'enfant, 22, n°1, Paris 1979 PUE, PP. 101 - 125.
- * ALEXANDRE - BIDON, CLASSON (C) - L'enfant à l'ombre des cathédrales presse Universitaire de Lyon, 1986.
- * ARIES (PH) - L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris Seuil, 1973.
- * BESSON (O), BEAUTHEAC (N) - Bilan diagnostic des structures d'accueil de la petite enfance dans les grandes villes Algériennes, photocopié, Alger, 1982, UNICEF.
- * Cahiers du centre de documentation des sciences humaines. Acte des premières journées d'étude et de réflexion sur les femmes Algériennes. Oran 3, 4, 5 et 6 Mai 1980.
- * CAMILLERI (C) : «Statuts et rôles familiaux de la femme : leur représentation dans des groupes de jeunes travailleuses tunisiennes», *Revue Française de sociologie*, Juillet 1964 -V- 3 Paris.
- * CHOMBART DE LAUWE (M.J). *Enfant de l'image*, Paris, Payot 1979.
- * DUBY (G) - Histoire de la vie privée de l'Europe féodale à la renaissance tome 2 : Paris, Seuil, 1986.
- * GRATIOT ALPHANDERY (H) : «l'entretien avec les parents», *Revue de neuropsychiatrie infantile*, n°9-10, Paris, 1961.
- * GUERROUDJ (Z) «Articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale chez l'enseignante, cahiers du CNRS, Oran, 1980, pp 152 - 162.

- * HADDAB (Z) : Les manuels de lecture de l'enseignement élémentaire. Alger, Institut des Sciences Politiques, multigraphié, 1976.
- * KHODJA (S) : Les Algériennes au quotidien, Alger, ENAL, 1985.
- * LACOSTE (Y) «Un problème carrefour dans les pays développés : la signification économique de l'enfant: les carnets de l'enfance, Paris 1986.
- * LARRIVES (H) : Les crèches : des enfants à la consigne Paris seuil 1978.
- * Ministère de la Protection Sociale, la carte sociale, Alger 1984. 101 p.
- * OUAAR (A) : Décompensation psychiatrique et travail féminin thèse de doctorat en médecine, Alger, 1973.
- * ROCHETTE (E) garder ou faire garder : Une profonde ambiguïté, *Information sociale* n°3, 1980, PP. 8 - 13.
- * SHORTER (E) : Naissance de la famille moderne, Paris, seuil, 1977.
- * SRAIEB (N) «l'enfant et la relation mère - enfant : un exemple de pays musulman : la Tunisie», *Carnets de l'enfance* n°10, Juin 1969 fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- * TOUALBI (N) : Religion, rites et mutations, Alger, ENAL, 198.
- * VENDEVELDE - DAILIERE (H) : Femme Algériennes à travers la condition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance, Alger, OPU, 1980.
- * ZERDOUMI (N) : L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel Algérien, Paris, Maspéro, 1979 2ème éd.